

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 1743 - page 104

69 - Rhône

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture du Rhône.

VOCALBA.

Objet : préservation des intérêts matériels et immatériels des deux chœurs Alba et Vocappella, de leurs choristes et de leurs chefs ; gestion de l'environnement logistique, financier et administratif nécessaire au fonctionnement des chœurs Alba et Vocappella ; promotion et la diffusion de l'art choral amateur de bon niveau ; développement d'une pratique régulière de la musique vocale individuelle ou d'ensemble et de leur représentation en public, proposition de formations musicales ouvertes à tous, notamment autour du travail de la voix ; organisation de manifestations et d'interventions musicales tournées vers des publics divers.

Siège social : 21, rue Duguesclin, 69006 Lyon.

Date de la déclaration : 2 février 2016.